Maroc

Fonds Spécial et Comité de Veille Economique

UN DISPOSITIF DE RÉPONSE À LA CRISE DU COVID-19 COMBINANT FINANCEMENT ET GOUVERNANCE

OBJECTIF

Soutenir l'économie nationale, préserver les emplois et attenuer les répercussions sociales de la crise du COVID-19 via : a) le Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du Coronavirus et b) le Comité de Veille Economique

PARTENAIRES

وزارة الإقتصاد والمالية
Ministère de l'Economie et des Finances

MISE EN OEUVRE

Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration (MEFRA)

GROUPE CIBLE

Entreprises en difficulté (notamment les PME, les TPE et les professions liberales), salariés déclarés à la CNSS en situation d'arrêt provisoire d'activité, secteur informel

CONTEXTE / ENJEUX

Le Maroc a été parmi les premiers pays de la région à se doter d'un dispositif ad hoc dédié à la gestion de la pandémie du COVID-19 : le Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du Coronavirus. Ce Fonds est utilisé d'une part pour la prise en charge des dépenses de mise à niveau du dispositif médical et, d'autre part, pour le soutien à l'économie nationale, via une série de mesures d'accompagnement des secteurs vulnérables, de préservation des emplois et d'atténuation des répercussions sociales. Afin d'anticiper les conséquences directes et indirectes de la crise sanitaire du Covid-19 sur l'économie nationale, le MEFRA a mis en place un Comité de Veille Economique-CVE chargé de suivre de près l'évolution de la situation économique du pays à travers des mécanismes de suivi et d'évaluation, et d'identifier les mesures appropriées en termes d'accompagnement des secteurs touchés.

DESCRIPTION

La principale fonction attribuée au Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du Coronavirus est d'assurer le financement des mesures de prévention et de lutte contre le Covid-19 et ses effets socio-économiques. Le Ministre en charge des Finances en est l'ordonnateur. Les opérations et les financements débloqués pour soutenir les entreprises, les salariés et le secteur informel sont réalisées via des transferts aux ministères et organismes concernés par la gestion de la crise, tels que le Ministère de l'Intérieur, le Ministère de la Santé, la Caisse Nationale de Sécurité Sociale. Dans ce contexte, le CVE qui est coordonné par le MEFRA et constitué des représentants du gouvernement, du monde des affaires (CGEM)et des banques (GPBM), identifie et propose les mesures d'accompagnement des secteurs impactés. Depuis mars 2020, le Comité s'est réuni 9 fois et a décidé la mise en place de différentes mesures de réponse immédiate (notamment le report de certaines échéances fiscales) et à moyen terme. Parmi les mesures d'appui aux très petites et petites entreprises figurent notamment : i) Damane Oxygène qui est un mécanisme de garantie pour la mobilisation des ressources de financement en faveur des entreprises dont la trésorerie s'est

BUDGET

10 milliards de DH mobilisés par le Budget général de l'Etat auxquels s'ajoutent 1,5 milliard de DH des budgets des Régions du Maroc et 21,5 milliards de DH de dons d'entreprises publiques et privées et de citoyens (Fonds collectés au mois d' août 2020: 33,7 milliards de DH selon les données figurant dans le document "Pacte pour la relance économique et l'emploi")

DEMARRAGE

19/03/2020

CATEGORIE

Governance

MOTS-CLÉS

Governance; Coordination; Grant; Unemployment benefits; MSME financing; Health care

REF. MOT1

dégradée à cause de la baisse de leur activité. ii) Garantie Auto-entrepreneurs Covid-19 qui vise à couvrir le financement de charges nécessaires ne pouvant pas être différées.

POINTS D'INTERET

- Le taux de contribution au Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du Coronavirus représente un exemple de solidarité nationale sans précédents au Maroc.
- La gestion du compte d'affectation spéciale est soumise à des procédures simplifiées et allégées, même si assujettie au contrôle du Trésor public. Ce qui facilite le déploiement et l'efficacité des mesures de réponse immédiate aux conséquences de la crise.
- Les prérogatives, la composition et les modalités de fonctionnement du CVE qui, depuis mars 2020, s'est réuni 9 fois (en moyenne plus de 2 fois par mois) constituent un exemple de coordination interinstitutionnelle, de concertation et de dialogue public-privé accompagnant les réponses du Maroc à la crise du COVID-19.
- Le CVE constitue également un outil efficace de suivi et d'évaluation des politiques publiques.

OUTILS / RESSOURCES

Projet de Loi de Finances Rectificative pour l'année budgétaire 2020

Pacte pour la relance économique et l'emploi

Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration (MEFRA)

This document has been prepared with financial assistance from the European Union.
The opinions expressed herein are those of the authors and may not represent the position of the EU.